



Ville de
rimouski

AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL 2^E ANNÉE

DÉPÔT DU SOMMAIRE REFLÉTANT L'ÉTAT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION DE LA VILLE DE RIMOUSKI POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la greffière de la Ville de Rimouski :

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2020, 2021 et 2022 de la Ville de Rimouski a été déposé à mon bureau le 9 septembre 2020;

QUE pour l'exercice financier 2021 du rôle d'évaluation foncière 2020, 2021 et 2022 de la Ville de Rimouski, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement 19-11 de la MRC de Rimouski-Neigette, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement 19-11 sont disponibles au Service des ressources financières à l'adresse mentionnée plus bas.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Ville de Rimouski au 205, avenue de la Cathédrale, Case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, à l'attention du coordonnateur à l'évaluation et à la taxation, durant les heures d'affaires régulières.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT.

La greffière
Monique sénéchal